

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Direction Générale des Enseignements
et de la Formation

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المديرية العامة للتعليم والتكوين

N° 530 / D.G.E.F/2021

Alger le 31 MAI 2021

A Messieurs les Présidents des Conférences Régionales
(En communication avec les Chefs d'Etablissements)

Objet : Lancement de la session de soumission des nouveaux projets de recherche formation universitaire au titre de l'année 2022.

Dans le cadre de la gestion des projets de recherche-formation universitaire (PRFU), j'ai l'honneur de vous informer du lancement de la session de soumission des **nouveaux projets** de recherche formation universitaire au titre de l'année 2022.

La gestion de ces projets se fait via la plate-forme dédiée à ce programme disponible sur le lien : www.prfu-mesrs.dz, les documents liés à ce programme sont téléchargeables sur le site de la plate-forme et comportant :

- La circulaire n° 06 du 09 décembre 2019 modifiant la circulaire n°02 du 20 février 2018 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des Projets de Recherche-Formation Universitaire (PRFU),
- Le calendrier des différentes périodes (soumission, validation, expertise),
- Le guide d'utilisation de la plate-forme pour chaque acteur :
 - Les porteurs de projet ;
 - Les membres de projet ;
 - Les établissements universitaires ;
 - Les conférences régionales des universités ;
 - Les conseillers scientifiques (experts) ;
 - Le ministère de l'enseignement supérieur.
- Le canevas des nouveaux projets (pour conception du projet en version papier et validation par les instances scientifiques de l'établissement).

Recevez, Messieurs les Présidents, mes cordiales salutations.

Le Directeur Général



مدير عام التعليم والتكوين ، بالنيابة
امصطفاة: سعيدي اني بوعلا



**Échéancier relatif à la soumission des nouveaux projets
de recherche formation universitaire « PRFU »
au titre de l'année 2022**

Du 06 au 26 juin 2021

- Soumission des nouveaux projets via la plateforme PRFU.

Du 27 juin au 03 juillet 2021

- Validation des nouveaux projets par les responsables des établissements.

Du 04 au 08 juillet 2021

- Validation des nouveaux projets par les présidents des CRUs.

Du 09 au 15 juillet 2021

- Affectation des projets aux conseillers scientifiques.

Du 16 juillet au 15 Septembre 2021

- Expertise des projets par les conseillers scientifiques.

Du 16 au 18 Septembre 2021

- Etablissement des états d'agrément des projets.

Du 19 au 29 Septembre 2021

- Période des recours.

Du 30 Septembre au 30 Octobre 2021

- Expertise des recours